

Protocole réouverture

Collège Henri Dheurle – La Teste de Buch

Version FAMILLES

Préalables :.....	2
RESPONSABILITE DES FAMILLES :.....	3
HORAIRES ET REPAS :.....	3
SIGNALÉTIQUE :.....	3
ACCUEIL DES ÉLÈVES :.....	3
RÈGLES DE PRÉVENTION.....	4
ARRIVÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT :.....	4
Répartition dans les salles :.....	5
DÉPLACEMENTS DES ÉLÈVES :.....	5
SORTIE DE L'ÉTABLISSEMENT :.....	6
Objectifs du retour en classe.....	6
ORGANISATION DES COURS ET CONTENUS DES ENSEIGNEMENTS – ORGANISATION COMMUNE.....	6
Evaluation et conseils de classe:.....	7
Organisation spécifique EPS.....	7
PERSONNEL INFIRMIER.....	8
ASSISTANTS D'ÉDUCATION.....	8
LES PERSONNELS.....	8
Salles de Physique et Technologie.....	9
LES SALLES ET INSTALLATIONS COMMUNES OU SPECIFIQUES.....	9
Nettoyage.....	10
SANITAIRES.....	10
DEMI-PENSION.....	10
SERVICES ET PROCEDURES SPECIFIQUES.....	10
ATTENTION ! Aménagement des horaires de cours.....	11
RECREATION.....	11
PROCÉDURE DE GESTION D'UN CAS SUSPECT.....	13
Consignes à appliquer par tous.....	14

Préalables :

Afin de respecter chaque point du protocole et de le décliner au niveau local, nous avons tenu compte des contraintes suivantes spécifiques à notre établissement :

- Nombre de personnels dévolus à la désinfection et au nettoyage des locaux (salles de classe et espaces collectifs, sanitaires...).
 - Nombre et surface des salles banalisées (capacité maximale de 15 élèves)
 - Salles spécialisées non accessibles : CDI, foyer,
 - Taux d'encadrement adulte : personnels enseignants, de vie scolaire, administratifs et de direction.
- Présence des élèves sur volontariat des familles, tel que renseigné par voie de questionnaire du 1 au 6 mai. En conséquence, il a été décidé d'accueillir, du 18/05 au 29/05,
- **18 / 19 / 20 mai accueil de tous les 6èmes**
 - **Lundi 25 / jeudi 28 Mai accueil de tous les 6èmes,**
 - **Mardi 26 / vendredi 29 Mai accueil de tous les 5èmes**
 - **Mercredi 27 Mai : accueil des 3èmes et 4èmes**
- **Aucun élève non prévu ne sera accepté.**

Feront l'objet d'un accueil spécifique encadré par les AED et AES, les enfants:

- de parents exerçant une profession qui contribue à la sécurité sanitaire, intérieure ou au fonctionnement des services publics, **sur production d'une attestation de l'employeur, des autres niveaux**
- à besoins particuliers (décrochage scolaire, difficultés scolaires, handicap,...).
Un élève ne répondant pas à ces critères ne sera pas accepté dans l'établissement.

Dans le cadre du protocole sanitaire national, vous trouverez ci-dessous l'organisation concernant le collège. Elle repose sur 5 principes généraux :

- Le maintien de la distanciation physique
- l'application des gestes barrière
- la limitation du brassage des élèves
- l'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels
- la communication, l'information et la formation

Aucun parent, aucun intervenant extérieur ne sera autorisé à entrer dans l'établissement. Il conviendra de privilégier la communication par mail, téléphone ou le dépôt de documents dans la boîte à lettres. Les éventuels dialogues directs se feront de part et d'autre de la grille de l'établissement.

L'ensemble des personnels de l'établissement (agents ATTEE, personnels administratifs, de vie scolaire, de santé et d'enseignement et d'encadrement) est soumis au même protocole.

Le règlement intérieur de l'établissement s'applique pendant cette période particulière.

Si des personnels ou du matériel sanitaire faisaient défaut, nous ne serions pas en capacité d'ouvrir l'établissement.

ACCUEIL DES ÉLÈVES :

Un élève se présentant sans porter son masque personnel, sans matériel pédagogique, ou **qui ne respecterait pas les consignes sanitaires (à l'intérieur, à l'extérieur ou dans le bus)**, ne sera pas accepté dans l'établissement.

En cas de manquement manifeste et répété au respect des consignes sanitaires, la famille devra **IMMEDIATEMENT** venir chercher l'enfant qui **ne sera plus accueilli jusqu'à la fin de l'année.**

RESPONSABILITE DES FAMILLES :

CHAQUE JOUR, il est impératif que les familles s'assurent :

- De prendre la température de leur enfant (37,8° maximum)
- Que l'enfant ne présente pas de symptômes évocateurs (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre,...etc.)
- Que l'enfant porte un masque dès la sortie du domicile et ce pour toute la **journée**
- Que l'enfant transporte au collège exclusivement **le matériel pédagogique nécessaire aux enseignements : cahiers et manuels trousse, stylos, feuilles, règle**. Une vérification des sacs pourra être opérée à l'entrée. Pas de pique-nique, ni de boissons en provenance du domicile.
- Que l'enfant dispose de mouchoirs en papier à usage unique en quantité suffisante pour la journée.

HORAIRES ET REPAS :

Le collège sera ouvert aux élèves de 8h15 à 17h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, 8h15 à 13h00 le mercredi matin.

En cas de retard, l'élève utilisera l'interphone du portillon habituel d'entrée des élèves et sera pris en charge par un personnel. Ce cas de figure doit rester tout à fait EXCEPTIONNEL.

L'amplitude horaire journalière des emplois du temps restera identique pour tous les jours de présence : 8h30-17h00.

Les élèves déjeuneront au restaurant scolaire entre 12h15 et 13h15 : repas froid et bouteille d'eau fournis **obligatoirement** par le collège dans le cadre du forfait de demi-pension pour les demi-pensionnaires. Les élèves avec un PAI alimentaire conserveront un accès au réfrigérateur.

Chaque groupe constitué de 15 élèves au maximum le restera pour toutes les activités (pédagogiques, déplacements, restauration, récréations,...) .

SIGNALÉTIQUE :

- Les sens de circulation seront matérialisés par des fléchages au sol (intérieur et extérieur)
- Les zones de regroupement avec distanciation seront matérialisées dans des espaces à l'abri des intempéries par des marquages au sol
- Les points de contact qu'il convient de ne pas toucher et les zones interdites d'accès seront matérialisés par de la rubalise
- L'accès au mobilier extérieur (bancs, tables de ping-pong, panneaux de basket, buts de handball,...) sera neutralisé par de la rubalise et/ou des barrières
- Les portes d'accès aux bâtiments seront maintenues en position d'ouverture. Les portes des salles du 1^{er} étage ont été enlevées.
- **Le matériel scolaire personnel ne devra pas être échangé entre élèves**
- **Aucun matériel ne sera prêté aux élèves par l'établissement**

RÈGLES DE PRÉVENTION :

- Le port du masque « grand public » est obligatoire dans toutes les situations où le respect des règles de distanciation risque de ne pas être respecté, c'est-à-dire lors de tous les déplacements, voire de certaines activités scolaires (à la demande de l'enseignement, en Technologie, Arts plastiques, Physique ou SVT, lors des manipulations d'objets ou de matériel informatique .
- Un lavage régulier des mains sera effectué systématiquement à chaque entrée dans une pièce, et à chaque fois que cela sera nécessaire

Le lavage doit être réalisé, a minima :

- A l'arrivée dans l'établissement ;
- Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
- Avant et après chaque repas ;
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- Autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés ;
- Le soir avant de rentrer chez soi..

Le mobilier des salles de classe sera disposé dans le respect des distanciations sociales La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes. Le mobilier excédentaire sera stocké en fond de salle

- L'aération des locaux est fréquemment réalisée et dure au moins 10 minutes à chaque fois. Les salles de classe et autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux. Une salle sera dédiée à un groupe pour une journée entière (plan de classe figé à la journée).
- Le nettoyage et la désinfection des salles, des espaces communs, des sanitaires, des points de contact aura lieu quotidiennement, voire deux fois par jour, à l'aide d'un produit virucide respectant les normes préconisées.
- La sonnerie sera volontairement désactivée.

ARRIVÉE DANS L'ETABLISSEMENT :

- Les transports scolaires fonctionneront aux horaires habituels. Il est prévu d'utiliser 1 siège sur 2. Le port du masque est rendu obligatoire. A la descente du bus, les élèves doivent respecter la distanciation et devront entrer immédiatement dans l'établissement, sans possibilité de stationner devant l'établissement
- Les élèves transportés par leur famille doivent respecter la distanciation et devront entrer immédiatement dans l'établissement, sans possibilité de stationner devant l'établissement
- Les élèves utilisant un deux roues mettent pied à terre sur le trottoir le long de l'entrée principale, doivent respecter la distanciation et vont ranger leur vélo dans le local dédié puis devront entrer immédiatement dans l'établissement, sans possibilité de stationner devant l'établissement.
- Les élèves accédant à pied à l'établissement doivent respecter la distanciation et devront entrer immédiatement dans l'établissement, sans possibilité de stationner devant l'établissement.

A l'entrée, un lavage par gel hydro-alcoolique sera obligatoire pour chaque élève. Un personnel lui indiquera son groupe d'affectation et le dirigera vers la zone réservée à ce groupe signalée par un marquage au sol dans la cour (zone identique pour l'attente, le repas et les récréations).

Répartition dans les salles :

salles

G1 102 / G2 106	6A
G1 108 / G2 110	6B
G1 118/G2 120	6C
112	6D
114	6E
122/124	6F
124	6G
101	5A
G1 105/G2 107	5B
109	5C
111	5D
113	5E
115	5F
117	5G
124	4A
G1 126 G2 128	4B
103	4C
115	4D
113	4E
111	4F
109	4G
102	3A
G1 106/ G2 108	3B
110	3C
112	3D
114	3E
116	3F
G1 118/ G2 120	3G

Seuls les cours d'EPS, de TECHNOLOGIE et SCIENCES PHYSIQUES nécessiteront un déplacement.

DÉPLACEMENTS DES ÉLÈVES :

L'accès aux salles et la sortie des bâtiments se feront TOUJOURS en sens unique, de manière échelonnée, obligatoirement dirigés par un adulte, récréation comprise :

Mise en place, dans les couloirs, escaliers, voies d'accès, de circulations à sens unique et respectant le principe de l'alternance (montée/descente, couloirs portes gauche/droite)

La montée dans les salles se fera par le premier escalier exclusivement (entre salles 103 et 105).

La sortie dans la cour s'effectuera par l'escalier central ou par l'escalier « technologie » en fonction de la salle utilisée au premier étage.

La circulation dans les salles se fera en sens unique et aucun déplacement d'élève ne sera possible.

Sur les temps de récréations (15 min matin et après-midi) ou la pause méridienne, l'accès aux toilettes et le lavage des mains se fera sous la surveillance de l'adulte référent. Les jeux de contact et de ballon seront proscrits.

En cas de nécessité de sortie de la classe pendant les horaires de cours, le professeur adressera un message via Pronote à destination des assistants d'éducation. Un personnel de vie scolaire se déplacera pour prendre en charge l'élève.

SORTIE DE L'ÉTABLISSEMENT :

Les élèves restent en classe jusqu'à la prise en charge par un assistant d'éducation. Ils sont alors guidés vers 4 zones distinctes respectant la distanciation physique :

- Départ en 2 roues
- Départ à pied
- Départ par voiture familiale
- Départ en bus

La sortie de l'établissement se fera par les deux portails élèves habituels, de façon échelonnée, sous le contrôle d'un assistant d'éducation, pour rejoindre les différents moyens de locomotion.

- Portail de droite :
 - Départ en 2 roues puis
 - Départ à pied
- Portail de gauche:
 - Départ par voiture familiale puis
 - Départ en bus

Un lavage des mains par gel hydro-alcoolique sera obligatoire pour chaque élève avant sa sortie.

ORGANISATION DES COURS ET CONTENUS DES ENSEIGNEMENTS – ORGANISATION COMMUNE

Chaque groupe sera pris en charge par un enseignant différent par blocs horaires d'une heure 45 minutes pour fluidifier le fonctionnement de l'établissement, (accès aux sanitaires et au self) car peu d'élèves concernés par les transports.

les classes en A - C - E - G tous niveaux auront des plages de cours de

- 8h30 à 10h15 -
- 10h30 à 12h15
- 13h00 à 14h45
- 15h00 à 16h45

les classes en B - D - F tous niveaux auront des plages de cours de

- 8h45 à 10h30
- 10h45 à 12h30
- 13h15 à 15h00
- 15h15 à 17h00

Le premier jour, les élèves bénéficieront d'une **information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrière dont l'hygiène des mains** par l'enseignant qui débute la 1^{ère} journée. (cf document en dernière page)

Objectifs du retour en classe

Voici les préconisations du ministre de l'Education Nationale :

« L'enjeu n'est pas de finir les programmes, mais de s'assurer que les élèves maîtrisent les connaissances nécessaires pour poursuivre leur scolarité dans de bonnes conditions. Il s'agit d'éviter que les difficultés non surmontées au cours de cette année si particulière ne s'ancrent durablement. » J.M. BLANQUER

En conséquence, à compter du 18/05, deux modes d'enseignement coexistent :

- en face-à-face pédagogique pour les élèves présents au collège
- en distanciel, via Pronote et les outils pédagogiques utilisés pendant le confinement, pour ceux restés à leur domicile.

Aussi, afin de ne pas créer d'inégalité entre les élèves selon les deux modes d'enseignement, le travail fait en classe devrait s'appuyer préférentiellement sur les supports et les travaux donnés en distanciel.

Evaluation et conseils de classe:

Le ministre de l'Education National a été catégorique: les notes attribuées pendant le confinement ne doivent pas être utilisées dans le calcul de moyennes: elles n'auront donc qu'une valeur de repère et seront donc affectées systématiquement d'un coefficient ZERO, de manière à ce qu'aucune moyenne ne soit générée pour le troisième trimestre.

De la même manière, et compte-tenu à la fois du peu de jours restants en présentiel, d'ici à la fin de l'année, les avis des enseignants sur la manière dont les élèves ont pu s'impliquer pendant le confinement (quantité et qualité du travail personnel, investissement, assiduité, réactivité...) alimenteront de la manière la plus détaillée possibles les appréciations des bulletins du troisième trimestre.

Organisation spécifique EPS

MATERIEL SANITAIRE MIS A DISPOSITION POUR LES COURS D'EPS PAR LE COLLEGE

- Gel hydroalcoolique
- Boite de gants latex pour gestion matériel par les professeurs
- Spray désinfectant (norme EN 473) avec « essuie-tout » pour le nettoyage du matériel utilisé

PRISE EN CHARGE DES ELEVES DANS LE HALL (ESPACE QUADRILLE SPECIFIQUE)

- Déplacement jusqu'au portail en colonne en conservant les distances de sécurité.
- Ouverture portail par prof 1 et fermeture par prof 2
- Déplacement jusqu'au gymnase en colonne
- Ouverture gymnase par prof 1 fermeture par prof 2

INSTALLATION ELEVES DANS GYMNASE

- Les élèves seront assis aux plots préalablement placés par les professeurs dans les tribunes sur 2 rangées distinctes rang 1 – rang 4
- Le masque sera retiré avant la pratique et remis en fin de cours

TENUE D'EPS

- Les élèves arriveront en tenue d'EPS. Pas d'utilisation de vestiaires collectifs.
- **A la fin du cours**, il sera possible de se changer MAIS PAS DE SE DOUCHER. Chaque élève ira INDIVIDUELLEMENT se changer à l'endroit indiqué dans le vestiaire par le professeur. (4 vestiaires possibles...plots sur porte-manteaux espacés)

PRISE EN CHARGE DU MATERIEL

- Installation, distribution et rangement du matériel par les professeurs.
- Les élèves procéderont au lavage des mains avec gel hydroalcoolique avant et après la pratique...et à chaque fois que la situation l'exigera (changement matériel sur casse ou adaptations nécessaires en cours de séances)
- Le matériel utilisé sera désinfecté à la fin de chaque cours

DEROULEMENT DE L'ACTIVITE

- Des consignes spécifiques liées au déroulement de l'activité et aux mesures sanitaires seront données aux élèves avant et pendant le cours. (Zone d'évolution à respecter., déplacements imposés liés à une situation d'apprentissage.....)
- Tout élève qui adoptera un comportement inadapté aux mesures sanitaires sera sorti du cours et accompagné au collège pour être pris en charge par l'administration.

TOILETTES / PAUSE HYDRATATION

- Chaque élève sera accompagné par un professeur qui vérifiera le lavage de mains
- Chaque élève devra disposer d'une gourde pour boire (la placer près de son terrain de badminton pour ne pas avoir à effectuer de grands déplacements pour s'hydrater)

LES PERSONNELS

PERSONNEL INFIRMIER

L'infirmière utilise l'infirmerie comme à l'ordinaire. En cas d'évacuation, elle accompagne l'élève jusqu'au portail pour prise en charge par la famille.

Le local « foyer » situé à côté de l'infirmerie sera dédié à recevoir d'éventuels cas suspects (élèves ou personnel)

ASSISTANTS D'ÉDUCATION

L'accès à la vie scolaire est interdit aux élèves. Les AED présents se répartiront dans les différents espaces de la vie scolaire afin de respecter la distanciation imposée. Seul le personnel de bureau y travaille en continu.

Du gel hydro-alcoolique sera mis à leur disposition.

Pour l'arrivée des élèves :

- La vie scolaire sera fermée, jusqu'au début des cours.
- Deux AED seront placés à l'entrée. Ils sont chargés du pointage des élèves conformément à la liste remise en amont et de superviser le nettoyage des mains.
- Deux autres AED placés dans la cour, après l'entrée, dirigent les élèves vers la zone d'attente du groupe dans lequel ils sont affectés et s'assurent du maintien de la distanciation physique.

Un AED est posté devant chaque bloc sanitaire et distribue les essuie-mains à la sortie des toilettes :

- le matin lors de l'arrivée
- aux récréations
- à la pause méridienne

Principes généraux :

- Les accès à l'établissement resteront inchangés
- Tout local dont l'accès est interdit (rubalise autour de la poignée) ne doit en aucun cas être ouvert, au risque de contaminer des zones volontairement fermées,

CDI :

Le CDI reste fermé au prêt : Une caisse sera mise à disposition devant la porte pour que les élèves puissent rapporter les livres empruntés avant le confinement, pour subir un temps de désinfection

Salles de Physique et Technologie

Dans la mesure du possible, limiter au strict nécessaire le recours au matériel pédagogique manipulé par plusieurs élèves et prévoir des modalités de désinfection adaptées entre.

Privilégier des démonstrations par l'enseignant ou à l'aide de vidéos.

Si du matériel pédagogique mutualisé doit être utilisé :

- Organiser des activités individuelles pour éviter les échanges de matériel.
- S'assurer que le matériel pédagogique est nettoyé et désinfecté après utilisation, si possible à l'aide d'une lingette désinfectante.

En complément du protocole de nettoyage quotidien, lorsque des groupes d'élèves différents se succèdent dans les salles d'enseignements spécifiques, un nettoyage approfondi des tables, chaises, équipements informatiques et matériels en contact avec les élèves est réalisé entre chaque groupe, si possible à l'aide de lingettes désinfectantes.

Le port du masque personnel, de gants à usage unique est préconisé en cas de manipulations

Nettoyage

Réaliser le nettoyage et la désinfection des sols au minimum une fois par jour pour tous les espaces utilisés ou de passage.

Nettoyer et désinfecter plusieurs fois par jour, dans les espaces utilisés, les surfaces et objets fréquemment touchés (dans la journée, si les surfaces ne sont pas visiblement souillées, une désinfection directe sans nettoyage préalable est suffisante) :

- **Sanitaires : toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs,...**
- **Points de contact : poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs, boutons d'ascenseur, rampes d'escalier,...**

Les matériels pédagogiques et les objets manipulés par les élèves ou les personnels pourront être désinfectés après utilisation par le biais de lingettes désinfectantes conformes à la norme précitée.

En complément du traitement quotidien, lorsque des groupes d'élèves différents se succèdent dans une salle, notamment pour les enseignements spécifiques, un nettoyage approfondi des tables, chaises, équipements et matériels en contact avec les élèves est réalisé entre chaque groupe, si possible à l'aide de lingettes désinfectantes.

Actions complémentaires :

- Equiper les poubelles de sacs à ordures ménagères, les vider et les laver tous les jours.
- Eliminer les équipements de nettoyage à usage unique dans un sac poubelle fermé hermétiquement.
- Veiller à l'approvisionnement permanent des toilettes en savon liquide et en papier.
- Aérer régulièrement les locaux (lors de la récréation, après le déjeuner, lors d'un changement de salle de classe, après le nettoyage, ...).

SANITAIRES

Deux blocs sanitaires à usage des élèves seront utilisés. Leur accès sera conditionné par l'autorisation préalable d'un AED :

- Les garçons utiliseront les sanitaires sous le préau : capacité 3 blocs et 2 urinoirs
- Les filles utiliseront les sanitaires au pied de l'escalier central : capacité 4 blocs

Objectifs et organisation:

Limiter le nombre de personnes présentes dans les sanitaires au nombre d'utilisateurs simultanés possible afin de respecter la distanciation physique.

- S'assurer que les urinoirs utilisés sont distants d'au moins 1 m ou neutraliser un urinoir sur deux.
- Aérer fréquemment les sanitaires et/ou vérifier le bon fonctionnement de la ventilation.
- Demander aux élèves de se laver les mains avant et après l'usage des WC.
- S'assurer que les sanitaires permettent en permanence aux élèves et au personnel de se laver les mains (*eau, savon liquide, privilégier les essuie-mains papier à usage unique ou le séchage à l'air*).
- S'assurer régulièrement au cours de la journée de l'approvisionnement des consommables des toilettes (*savon liquide, papier toilettes, essuie-mains à usage unique, ...*).
- S'assurer du nettoyage approfondi quotidien et de la désinfection régulière des surfaces fréquemment touchées (voir fiche nettoyage et désinfection).
- S'assurer de l'évacuation de poubelles aussi souvent que nécessaire et au moins quotidiennement.

DEMI-PENSION

Le service est assuré pour les élèves en ayant fait la demande exclusivement.

La demi-pension servira des repas froids, fournis par le Département de la Gironde, pour la période du 18 au 29 Mai.

Les élèves, masqués, se présenteront :

- par classe par ordre alphabétique,
- dans l'ordre alphabétique des élèves.

Il sera fait un appel. Des marques de distanciation au sol devront être respectées.

Chaque élève se verra remettre un plateau avec son repas et du pain.

Un adulte servira l'eau.

Un AED procédera au placement des élèves, les tables ayant été disposées de manière à maintenir la distanciation. Aucun élève ne sera autorisé à quitter sa place sans y avoir été autorisé par un adulte en charge du nettoyage / désinfection et sans avoir remis son masque.

Les restes du repas, remis dans le sac, seront intégralement jetés. Nous ne procéderons pas au tri sélectif.

Objectifs et organisation:

- Organiser le lavage des mains avant et après chaque repas : distributeur gel installé sur la chaîne de self
- Assistance aux élèves pour la prise des repas, veiller à ce que les personnels portent un masque et se lavent les mains entre chaque contact.
- Nettoyer les tables, les chaises après les repas selon la méthode définie dans la fiche thématique «nettoyage/désinfection ».
- Prévoir les modalités de distribution d'eau de manière à limiter les contacts.
- Proscrire l'utilisation de micro-ondes collectifs.
- Adapter la distribution des repas et des couverts pour limiter les contacts.
- Aérer le local de prise des repas avant et après en ouvrant les fenêtres par exemple ou veiller au bon fonctionnement de la ventilation.
- Déposer les déchets dans des poubelles équipées de sacs. Vider les poubelles quotidiennement.

11

ATTENTION ! Aménagement des horaires de cours

Attention :

- **Pas de sonneries !!!**
- **pas d'appel micro en début et fin de ½ journée !!!**

les classes en A - C - E - G tous niveaux auront des plages de cours de

- 8h30 à 10h15 – Récréation
- 10h30 à 12h15
- 13h00 à 14h45 - Récréation
- 15h00 à 16h45

les classes en B - D - F tous niveaux auront des plages de cours de

- 8h45 à 10h30 - Récréation
- 10h45 à 12h30
- 13h15 à 15h00 - Récréation
- 15h15 à 17h00

RECREATION

Il n'y aura pas de sonnerie mais des appels au Micro à 10h15 – 10h30 – 14h45 – 15h00

Les enseignants feront sortir les élèves et veilleront au respect strict

- des horaires
- des sens de circulation et de descente
- du port du masque par tous.

Objectifs et organisation:

- Éviter les croisements de classes et d'élèves :
- Échelonner les temps de récréation entre les classes.
- Organiser les plannings de récréation et définir les modalités de signalement de début et de fin de récréation.
- Faire sortir et rentrer les élèves en respectant la distanciation physique entre chacun des élèves.
- Organiser les départs et retours en classe par groupes adaptés pour permettre une meilleure maîtrise de la distanciation physique.

- Adapter la surveillance à l'effectif présent en récréation.
- Lors de la récréation, veiller au respect de la distanciation physique et au port effectif du masque par les élèves.
- Proscrire les jeux de contact et de ballon et tout ce qui implique des échanges d'objets, ainsi que les structures de jeux dont les surfaces de contact ne peuvent pas être désinfectées.
- Neutraliser l'utilisation des bancs (balisage physique, rubalise, ...) ou à défaut assurer une désinfection régulière adaptée.
- Condamner l'accès aux espaces collectifs intérieurs pour limiter le brassage entre les groupes d'élèves.
- En cas de conditions climatiques inadaptées, et sans possibilité d'avoir un espace extérieur abrité permettant la distanciation physique, organiser les récréations en intérieur – Maintien dans les salles de classe. Dans ce cas, ventiler l'espace dédié préalablement et après la récréation.

Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre,...

Conduite à tenir :

Isolement immédiat de l'élève ou de l'adulte avec un masque dans le foyer des élèves, située à côté de l'infirmierie, qui permet la surveillance par un adulte, dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière. En l'absence de l'infirmière, et en cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.

Prise de la température avec un thermomètre sans contact.

Appel **sans délai** des parents s'il s'agit d'un élève pour qu'ils viennent le chercher en respectant les mesures barrière (l'élève sera accompagné par l'infirmière jusqu'au portillon d'entrée des élèves).

Rappel de la procédure à suivre à savoir :

éviter les contacts et s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage dans un centre prévu à cet effet.

Prévenir le personnel de santé de l'éducation nationale référent pour l'aide à l'analyse des contacts, depuis les 48h précédant le début des symptômes, selon les critères de Santé Publique France.

Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.

Nettoyage dans le cadre du protocole habituel par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes. Poursuite stricte des mesures barrière.

En cas de test positif :

- Information du Conseil Départemental et de la DSDEN par le Principal. Les services académiques définissent en lien avec les autorités sanitaires les modalités de dépistages des élèves et des personnels. Des dépistages pourront être organisés au sein de l'établissement selon les modalités définies par les autorités sanitaires.
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'enfant ou l'adulte malade selon le plan de communication défini par l'établissement (mail).
- Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48h qui précèdent son isolement.
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade selon le plan de communication défini par l'établissement.
- Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale pourront apporter leur appui.



1 – Se laver régulièrement les mains

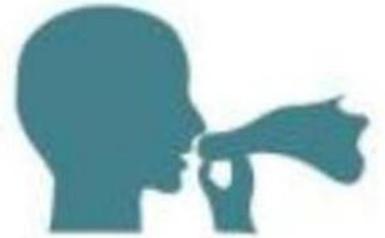


2 – Eternuer, tousser dans son coude, ne pas cracher



3 – Ne pas se toucher le visage

4 – Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter immédiatement



5 – Garder 1m de distance, ne pas se toucher

6 – Porter un masque



7 – Eviter de toucher les objets (rampes, etc.)

8 – Ne pas prêter ses affaires

